

Janvier
2023

LA GAZETTE CABANIALAISE

“Que bufo un cop cada annada”



Le mot du Maire

J'ai le plaisir comme chaque année à pareille époque de vous présenter la « *Gazette Cabanialaise* ». Celle-ci retrace en synthèse les actions du conseil municipal, et évènements communaux de l'année écoulée...

2022 fut une année très particulière placée sous le signe de la fin des restrictions sanitaires et du retour à la vie normale, année électorale également qui a donné lieu à des recompositions au sein des instances démocratiques. Mais 2022 fut aussi celle de bouleversements géopolitiques majeurs pour partie liés au conflit russo-ukrainien.

La vie de la commune s'inscrit dans cette temporalité et ne saurait s'en affranchir. Si les festivités traditionnelles ont pu être célébrées dignement, que les élections se sont parfaitement bien déroulées, nos ambitions ont parfois été malmenées par une conjoncture économique défavorable. Nos décisions en effet, certes avisées et concertées, ne peuvent dans un tel contexte se départir d'une certaine prudence.

Aussi, le projet d'aménagement et d'embellissement du centre-bourg a pris un peu de retard, mais il avance. Ce rythme ne dépend pas uniquement de nous. La constitution de dossiers administratifs pour l'obtention d'aides financières est une activité complexe, subtile et chronophage. Nous sommes pour l'heure en attente des retours des subventions accordées par les différentes collectivités. Nous devrions connaître fin avril leur montant total. Le conseil municipal déterminera alors l'enveloppe budgétaire allouée pour les travaux d'aménagement et d'embellissement, de même que les priorités. Le cabinet d'étude missionné aura alors finalisé les différentes hypothèses.

Du point de vue du développement économique sur la ZA de La Bartelle. Les bâtiments et les bureaux, anciennement LURBERRI / CORNELIS, ont été rachetés par le groupe national SMEF AZUR, spécialisé dans la prestation de services techniques industriels et commerciaux. Le groupe DELTA CONSEIL projette ainsi de développer sur ce site une plateforme de formation professionnelle en multiservices techniques, et en particulier dans la reconversion, la revitalisation de matériel de génie climatique, pour satisfaire aux attentes citoyennes de développement durable et de réduction de l'empreinte carbone. En fonction de son développement attendu, la société s'est déjà portée candidate à l'acquisition d'une parcelle voisine. Des lots restent à la vente sur la Zone d'Activité. C'est la Communauté de communes Terres du Lauragais ayant en charge sa gestion qui se chargera de renseigner les hypothétiques acheteurs.

Côté immobilier, des lots du petit lotissement du *Lavoir* sont à la vente. Hélas la hausse des taux d'intérêts et l'inflation des prix du carburant sont à l'origine d'une certaine frilosité chez les investisseurs. Ce même phénomène est à l'œuvre dans nombre d'espaces ruraux éloignés des bassins d'emplois. Nous mettons cependant tout en œuvre pour en faciliter la vente, en mobilisant notamment des promoteurs ; conscients que le temps joue contre nous.

L'école des 5 clochers a connu des changements. Monsieur André ALGANS a pris la tête du RPI en remplacement de Monsieur René ROBERT. Pour ce qui concerne les activités qui s'y sont déroulées et les questions budgétaires, vous trouverez par suite un article de Fabienne SOULIE particulièrement explicite sur ces questions.

La gazette cabaniaise propose également des articles clairs et précis sur le village, les acteurs et associations qui le font vivre, de même que des éléments renvoyant à des questions pratiques. A ce titre, j'invite toutes les personnes en proie à des difficultés d'ordre administratif temporaires à se rapprocher de la mairie aux heures d'ouverture. Isabelle NARCISSE et Annie MARTIN seront là pour les accueillir, et faciliteront leurs démarches.

Je tiens d'ailleurs à remercier ces dernières pour leur efficacité, leur disponibilité, mais également les employés municipaux, Francis PUECH et Michel FOURNIER infatigables travailleurs de l'ombre qui veillent au maintien d'un cadre de vie agréable. De manière générale, que toutes celles et ceux qui œuvrent au vivre ensemble par leur civisme, leur courtoisie, leur bienveillance soient chaleureusement remerciés.

J'adresse aussi mes remerciements à Madame Béatrice MARTIN-BARDIER qui a réalisé la page de garde de la Gazette.

Je tiens à souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants qui ont fait le choix de vivre dans notre commune et n'oublie pas ceux qui nous ont quittés. A leurs proches, j'adresse mes sincères condoléances et tiens à assurer de ma sympathie celles et ceux qui connaissent la souffrance.

A tous, et au nom des élus comme du personnel communal, j'adresse mes vœux les plus sincères et chaleureux pour cette année 2023.

En vous souhaitant agréable lecture.

Quelques Chiffres...

BUDGET COMMUNAL

Ce budget se scinde en deux parties : le fonctionnement et l'investissement.

Le compte administratif de l'année 2022 se clôture avec :

- Un excédent de fonctionnement de : 383 966€
- Un excédent d'investissement de: 222 836€

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

<u>Charges à caractère général</u> :	63 702 €
(Entretien des bâtiments, assurances, frais postaux, frais téléphoniques, fournitures administratives)	
<u>Charges de personnel</u> :	99 513 €
<u>Amortissement PLU</u> :	3 472 €
<u>Remboursement des emprunts financiers</u> :	12 220 €
<u>Charges gestion courante</u> : école (72 789 €)	109 662 €
(Subventions aux associations, service départemental incendie, indemnités aux Elus, cotisations diverses)	
<u>Soit un total</u>	288 569 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Cession immobilière :	670 €
<u>Produits de services</u> :	3 806 €
<u>Impôts et taxes</u> :	
(Impôts locaux, contributions de compensations) :	149 650 €
<u>Dotations, participations</u> : (dont remboursement sur personnel 10 407€)	124 484 €
<u>Produits de gestion courante</u> : (dont revenus des immeubles 74 120€)	75 177 €
<u>Produits spécifiques</u> :	1192 €
<u>Soit un total</u> :	354 979 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Emprunts capital :	24 081 €
Dépôts et cautions :	1 407 €
Frais d'études :	32 472 €
Immobilisations : (dont réseaux et voiries 14 230€, outillage 3 725€)	25 644€
<u>Soit un total</u>	86 532€

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Dotations fonds divers : (dont Taxe d'aménagement 14 027€, FCTVA 9445€)	122 923 €
Dépôts et cautions :	877 €
Subventions d'investissements :	37 398 €
Frais études :	2 258€
<u>Soit un total</u> :	163 456 €

BUDGET DU LOTISSEMENT « LE LAVOIR »

Dépenses de fonctionnement : charges générales **13 470 €**.

BUDGET DU CCAS

Le compte administratif de l'année 2022 se clôture avec un excédent de fonctionnement de **3 286.70 €**

Thierry ROUVILLAIN

Travaux

Les futurs travaux du centre bourg

La rénovation du centre bourg de notre village prend du retard.

Deux contraintes principales se dressent devant nous.

A ce jour, nous n'avons aucune idée du montant de la dotation qui nous sera allouée par les différents organismes en raison de la diversité des ouvrages à réaliser sur un même site. Tous les organismes sollicités travaillent en commun pour définir les postes et nous accompagner à la réalisation de notre projet.

Second point, et pas des moindre, la hausse considérable du coût des matériaux cette dernière année ne nous permet pas à ce jour de figer cette réalisation. L'équipe municipale ainsi que les cabinets Gamma et Techni Cité mettent tout en oeuvre à cet aménagement qui nous tient à cœur.

Bien entendu, vous serez, chères et chers administrés, informés de l'avancement de ces travaux.

Julien BARZI

Les travaux de fauchage

Pour la deuxième année consécutive les travaux de fauchage des voies vicinales ont été confiés par la communauté de communes à une entreprise extérieure et différente de la première qui avait une implantation locale. Il s'agit de l'entreprise Philip Frères dont le siège social est situé à St Mathieu de Trévières (34) soit à deux cent cinquante kilomètres du Cabanial.

Si la première phase de fauchage a été d'une exécution médiocre, la deuxième intervention a parfaitement été exécutée.

Cette formule de sous-traitance par la communauté de communes, même si les appels d'offre sont dans l'aire du temps, cette méthode montre ses limites avec la création d'emplois administratifs improductifs.

Sur le plan local il s'agit d'une méthode tout à fait dommageable vis à vis de nos agriculteurs dont cette activité était un complément de ressources non négligeable dans une activité particulièrement sensible aux aléas climatiques.

Souhaitons que l'on puisse revenir à une gestion plus profitable à l'économie locale. Laissons à nos communes ce pourquoi elles sont faites, nous avons le savoir-faire avec des charges administratives parfaitement négligeables.



L'aire de covoiturage

Une aire de covoiturage digne de ce nom est en fonction en bordure de la Départementale N°1, jouxtant l'ancienne gare.

Cet ensemble constitue un ensemble cohérent avec l'arrêt de bus de la ligne Toulouse Revel.

Cette aire met à disposition 12 places de parking pour les voitures, avec la particularité d'offrir un local sécurisé pour les vélos.

Si vous souhaitez profiter de ce service et être mis en relation avec des personnes ayant des besoins et des horaires conciliables faites-vous connaître auprès du secrétariat.



Les six ponts du Peyrencou

Le Peyrencou, long de seulement quinze kilomètres traverse la commune dans toute sa longueur pour se jeter dans le Girou. Il est enjambé chez nous par cinq ponts dont un seulement sur la D67 est à la charge du département.

Cette petite rivière souvent à sec pendant l'été peut être capricieuse au printemps et sortir de son lit pour inonder les cultures et parfois de façon spectaculaire comme ces deux dernières années.

Pour limiter ses débordements en période de crues, nous avons fait procéder à son curage uniquement sous les ponts.



Les effets de la sécheresse

De sérieux désordres sont apparus sur les habitations à la suite de l'épisode de sécheresse que nous avons subi.

Nous avons invité les administrés à se faire connaître s'ils avaient constaté des dégâts sur leurs immeubles. Au niveau communal l'Eglise est concernée.

Les dossiers vont être déposés auprès des services préfectoraux. A ce jour nous ne connaissons pas les délais de traitement.



Maurice BARDIER

Les voiries

Le pool routier a procédé à la réfection de la couche de roulement de la voirie communale N°5 du Chemin du Moulis à la route Départementale n°1.

Nous avons mis en sécurité le carrefour d'En Cauzy en installant une signalisation adéquate et un gendarme couché.

Une opération semblable a été menée au niveau de l'Enrazous.



Florent TAFFARELLO

La Fibre Optique

Voilà une nouvelle ère qui s'ouvre devant nous avec l'arrivée de la fibre optique. En un an seulement la fibre a tissé sa toile sur la commune, par un réseau souterrain et par voie aérienne en utilisant les poteaux de téléphone du réseau cuivre qui doit disparaître en 2030.

La précipitation avec laquelle s'est développé ce réseau a été il faut le reconnaître malgré quelques bémols une réussite.

Notre secrétariat, par sa disponibilité et connaissance de la commune a largement contribué au succès de cette opération si particulière.

Certains administrés sont venus au secours d'équipes d'intervenants désorientés, démunis de plans de recollement précis, à tel point qu'un Cabanialais s'est chargé lui-même de rechercher et trouver avec sa pelle mécanique une chambre de distribution enterrée en bordure de départementale.

Tout est bien qui finit bien, mais reste à sécuriser le réseau aérien. Beaucoup trop de poteaux ont perdu leurs verticalités et sont hors d'usage, parfois même retenus par la fibre elle-même.



Maurice BARDIER

Le Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne

Pour rappel, le SDEHG (Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne) est un outil de mutualisation à l'échelle départementale gérant l'accès à l'Énergie et la transition énergétique.

Depuis plusieurs années, la commune travaille avec le syndicat sur la mise à jour de l'éclairage public du centre bourg. Ceci nous est imposé par la législation afin de lutter contre la pollution lumineuse et la consommation excessive des anciens équipements.

C'est également une volonté communale de gérer au mieux les dépenses et limiter les coûts mais aussi de s'inscrire dans un élan global de transition énergétique.

Une cinquantaine de points lumineux vont être remplacés par des équipements LED ce qui nous permettra de réaliser, une fois l'investissement

rentabilisé, une économie de 80% sur la facture d'électricité au poste éclairage public.

Le coût total de ces travaux est de 85 333 euros HT.

Le SDEHG prend en charge 38 866 euros HT.

Le Conseil Départemental prend en charge 21 800 euros HT.

Reste à charge pour la commune : 29 202 euros HT.

Cela représente une somme importante pour le budget de la commune mais il s'agit d'un investissement à long terme qui nous permet d'être en accord avec la législation et nous aidera à mieux faire face à d'éventuelles hausses du prix de l'Énergie.

Plus d'information sur le SDEHG sur le site

www.sdehg.fr



Vincent DE CONTI



Les ordures ménagères

2022 s'achève, c'est le moment du bilan....

Les réalisations

Comme annoncé dans la précédente édition nous avons installé des caches-containers à divers points de collecte. Cela fait plus propre et les containers ne se renversent plus par grand vent.

Avant



Après



Nous avons déplacé le point de collecte situé rue Du Pech, suite à la construction d'une nouvelle habitation.



Enfin, nous avons également déplacé la colonne à verres qui était située à l'entrée du lotissement de la Serre, chemin du Moulis. Elle se trouve désormais en bordure du chemin qui mène au cimetière Saint Jean, en face du hangar de Monsieur Valette.



Les projets

Le composteur collectif pour les habitants du centre bourg devrait être installé au 1er trimestre 2023.

Installation de nouveaux panneaux avec les nouvelles consignes de tri aux points de collecte.

Le présent

Depuis le 1^{er} janvier tous les emballages se recyclent : pot de yaourt, sachet de pâtes, barquette de viande ou de poisson...sont à déposer dans le bac jaune.



La TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) sera de 51€ la tonne pour l'année 2023. Elle était à 40€ en 2022.

Nous rappelons que cette taxe s'applique sur tous les déchets qui encombrant nos poubelles et ne sont pas valorisés. D'où l'intérêt de bien trier ses déchets.

Le futur

Au 1^{er} janvier 2024 tous les biodéchets sortent de la poubelle.

Il sera **INTERDIT** de déposer les épluchures, les restes de repas, les arrêtes et les os dans la poubelle.

C'est dans cette perspective que nous installons le composteur collectif au centre bourg, et que nous invitons tous les cabanialais qui possèdent un jardin ou un extérieur, à se rapprocher du SIPOM afin de se faire installer gratuitement un composteur individuel.

La demande est forte, ne tardez pas !

Comment trier et réduire nos déchets ?

Des gestes simples mais efficaces :

- ✓ Déposer les textiles dans la colonne dédiée, située à côté du cimetière du village. Y compris les articles de maroquinerie et les chaussures,
- ✓ Broyer les petites branches, utiliser la tonte et les feuilles mortes pour protéger les végétaux ou les mettre au compost,
- ✓ Composter au maximum nos restes et épluchures,
- ✓ Privilégier les articles peu emballés ou en vrac,
- ✓ Amener à la déchetterie tous les déchets qui ne doivent pas être déposés dans les containers (jouets cassés, petit et gros électroménager, outils, emballages encombrants, meubles...

Nous constatons encore trop d'incivilités !



Les structures

- Deux déchetteries proches du Cabanial vous accueillent :

Caraman : chemin de la Fontaine de Rolle
Ouverte du mardi au samedi : 9h-12h / 14h-18h
05.61.81.43.79

Revel : ZI de la pomme, avenue Marie Curie
Ouverte du lundi au samedi : 9h-12h / 14h-17h50
05.62.71.32.91



- La recyclerie « la Recyclante », 1 avenue des sports à Caraman : vous pouvez y déposer les articles, petits et gros, dont vous n'avez plus l'utilité mais qui peuvent encore servir. 05.34.65.35.27

<https://la-recyclante.business.site/>



Horaires de la boutique :

Mercredi

14h - 17h30

Judi

9h30 - 12h30

Samedi

10h - 12h30 et 14h - 17h30

Les apports :

Mercredi

14h - 17h30

Samedi

10h - 12h30 et 14h - 17h30

- *La mairie* : nous récupérons les bouchons en plastique et en liège pour l'association « solidarité bouchons 31 »

Un petit cabanialais a pu profiter d'une aide bienvenue pour un appareillage. Merci aux bénévoles de l'association.

L'école des 5 clochers a créé un partenariat avec l'association et collecte les bouchons.



L'association Solidarité Bouchons 31, reconnue d'intérêt général, collecte tous types de bouchons et couvercles en plastique ainsi qu'en liège.

Elle fonctionne exclusivement avec des bénévoles. L'argent recueilli grâce à la vente de ces bouchons est reversé au bénéfice de personnes en situation de handicap de la Haute-Garonne, pour faciliter leur quotidien et leur autonomie (aide aux associations handisport, achat de matériel spécifique, équipement domestique, parrainage de chien guide d'aveugle, etc ...) Les bouchons récoltés sont acheminés par l'association vers un plasturgiste qui les transforme en matière plastique neuve qui permet de produire de multiples objets (bacs pour l'horticulture, poubelles, tubes pour le Bâtiment et Travaux Publics, palettes ...).

Ainsi cette action de solidarité contribue également à la protection de l'environnement par la mise en valeur de déchets qui ne sont pas biodégradables.

Divers

En 2022 nous avons organisé 2 bourses d'échange : la première le 10 avril, jour du 1^{er} tour des élections présidentielles, a connu un certain succès. La seconde, le 26 novembre, n'a pas attiré les foules.

Nous vous en rappelons le principe : nous mettons à votre disposition des vêtements et du linge de maison que l'on nous a donné et que nous avons trié. Il s'agit de donner une seconde vie à des articles en bon état. C'est totalement *gratuit*.



Les déchets verts



Circulaire du 18 novembre 2011 relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre.

Tout contrevenant est passible d'une contravention de 450€.

Pour terminer, nous vous invitons à lire le fascicule : « la lettre du SIPOM », que le SIPOM distribue 2 ou 3 fois dans l'année.



C'est un petit livret qui nous informe des dernières réglementations et des moyens à notre disposition pour pouvoir les mettre en application.

Bonne année Eco responsable



Nathalie AGAR et Odette FAGET

La vie à l'école

En septembre 2022 l'école compte 125 élèves dont 24 issus du Cabanial et répartis en 6 classes.

Le budget



Le trésorier souhaite que le SIVOM dispose d'une trésorerie de 70 000€ pour faire face aux avances de trésorerie.

L'ensemble des 5 communes a donc eu un rappel de fonds pour l'année 2021 de 1664,61€ dont 480,99€ pour la commune du Cabanial.

Le Cabanial a versé en 2022, hors emprunt, 50 739 €.

La répartition est faite en fonction du nombre d'enfants scolarisés à l'école et en fonction du nombre d'habitants.

L'organisation du personnel



L'école emploie 6 personnes qui ont en charge les enfants : garderie, cantine, bus, classes de maternelles, siestes... plus 1 secrétaire et 1 agent d'entretien.

Le ménage est effectué pour une partie par l'Association Ailes.

Le Changement de présidence

Lors du Conseil Syndical le 8 juillet 2022 le Président : Monsieur René Robert (1^{er} adjoint à St Julia) a officialisé sa démission de son poste de président.

C'est Monsieur André Algans (1^{er} adjoint à Montégut-Lauragais) qui le remplace.

La poste de Vice-Président n'a pas changé. C'est Mme Judith Ardon (Maire de Nogaret) qui officie à ce poste.

Les projets à venir

La création d'un city stade (terrain multisport)



Budget prévisionnel 94 248 €.

Le city stade étant dans l'école, les élus du Cabanial, tout comme les enseignants, parents s'inquiètent pour la sécurité de nos enfants en cas d'utilisation en dehors du cadre scolaire.

La commune est donc favorable à ce projet mais sans ouverture au public, ce qui n'est pas le cas pour les autres communes.

La végétalisation de l'école et rafraîchissement de l'école

Projet en cours de réalisation avec un groupe constitué de 4 parents délégués, d'enseignants et d'un représentant au SIVOM.

C'est la commune du Cabanial et le nouveau président du SIVOM qui travaillent avec les différents acteurs sur ce projet.



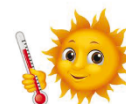
Lors des Conseils d'école du 5 juillet et du 8 novembre les enseignants nous ont informés que les températures relevées en juin, juillet et septembre dans l'école étaient supérieures à 32°C

Le conseil syndical réfléchit à 2 solutions complémentaires :

- modification du système de ventilation,
- installation de stores en aluminium ou autre protection extérieure

Ce qui représente un budget de 48 85,70€.

La commune du Cabanial est favorable à l'installation de ces 2 solutions qui viendront en complément de la végétalisation de l'école.



La cantine



Le SIVOM a décidé de reconduire le prestataire (Occitanie Restauration) pour l'année scolaire 2022-2023. (dans l'attente de l'avancement du projet de cantine sur place).

Pour rappel cette modification de ce mode de restauration aura un coût significatif pour le SIVOM et pour notre commune. Le budget d'investissement étant évalué début 2022 à plus de 70 000€ et celui de fonctionnement à 60 000€ par an.

Lors du Conseil Syndical du 15 novembre 2022 l'ensemble des communes a décidé d'étudier une association avec les communes de St Félix Lauragais ou de Revel pour la confection des repas.

Ce projet ne pourra pas être réalisé pour la rentrée de septembre 2023.

Le contrat du prestataire actuel arrivant à échéance à l'été 2023, l'ensemble des 5 communes a donc validé de lancer un appel d'offre de cantine collective pour la rentrée de septembre 2023.

Suite à la hausse du prix des matières premières *Occitanie Restauration* a procédé à une hausse du prix des repas de 7% soit + 0.24€ par repas. Les 5 communes du SIVOM ont validé une répercussion de 0.20€ par repas pour les familles (0,04 € par repas supporté par les communes). Le prix du repas est donc maintenant de 3.65€.

La priorisation des projets

Lors du conseil syndical du 29 septembre Le Président du SIVOM a demandé à chaque commune de prioriser les différents projets.

Le conseil municipal du Cabanial s'est réuni le 21 octobre, à l'unanimité les élus du Cabanial ont choisi l'ordre suivant :

1-Système de rafraichissement complet de l'école (ventilation, stores ou autres systèmes) et aménagements paysagers de l'école

2-Le City Stade s'il est réservé uniquement à l'école comme le demande l'équipe enseignante et les parents

3-La cantine sur place : la commune du Cabanial respecte la volonté de la majorité des parents émise par le biais du questionnaire proposé par les parents délégués et s'oppose à ce projet, même avec un rapprochement avec la commune de St Félix. Néanmoins nous acceptons une étude sur un projet avec la commune de Revel voire communauté des communes *Lauragais-Revel-Sorézois*

À la suite du retour des 5 communes le Président du SIVOM nous fait part de l'ordre des projets :

- 1- Rafrachissement par protection extérieure du bâtiment
- 2- La cantine sur place
- 3- Rafrachissement par ventilation du bâtiment
- 4- Le city stade

Le SIVOM est en cours de réalisation des devis pour ces différents projets. Une décision sera prise au premier semestre 2023.

L'association Môm and Co



C'est quoi ?

C'est un groupe de parents bénévoles qui œuvre à l'organisation de manifestations pour l'école des Cinq Clochers (les 5 clochers représentent les 5 communes qui ont créé le groupe scolaire : Le Cabanial, Montégut Lauragais, St Julia, Roumens et Nogaret).



Quels sont nos objectifs ?

Notre but est de récolter de l'argent pour la réalisation des sorties scolaires de nos enfants (assister aux concerts de l'Orchestre du Capitole, séjours avec nuitées...), création d'un jardin pédagogique, financement de matériel éducatif tout en redynamisant nos 5 communes.

Lors des manifestations nous privilégions les producteurs de nos communes lorsque cela nous est possible.

Que réalisons nous ?

Nous faisons tous les ans une vente de sapins de Noël de la Montagne Noire et de couronnes de Noël (que nous distribuons le 1er vendredi de décembre), notre premier Marché de Noël avec Bourse aux Jouets, un Carnaval en février, un loto en mars et notre repas de fin d'année avec tombola en juin (qui rassemble plus de 200 personnes).

Manifestations 2022

Nous avons organisé :

- notre premier loto le 12 mars à la Salle des fêtes de St Julia (où nous avons distribué plus de 2500€ de lots),



- notre traditionnelle fête de fin d'année et sa tombola en juin à Roumens (qui a réuni plus de 200 personnes),





Un habitant d'une de nos communes est venu animer le repas avec un orgue de barbarie.



Le groupe Dicilabas a animé la soirée
Découverte d'instruments pour certains enfants

- une vente de sapins et couronnes de Noël à l'école.

L'association a ainsi pu reverser 1880€ à l'école pour l'année scolaire 2021-2022.

Ces dons ont permis à nos enfants d'aller voir le spectacle de l'Orchestre du Capitole, de faire une sortie au Jardin des Martels et une sortie avec nuitée. D'autres projets sont prévus par l'équipe enseignante pour 2023.

En décembre 2022 nous avons réalisé une vente de sapins et de couronnes de Noël et notre premier Marché de Noël avec Bourse aux Jouets le 4 décembre à la salle des fêtes du Cabanial (16 artisans étaient présents, le Père Noël a déambulé dans le Marché, vente d'objets faits par les enfants, personnel SIVOM, maquillage gratuit pour les enfants.

Grâce à cet évènement l'association Môm and Co a reversé 700€ à l'école.



Nous ne pouvons pas parler des écoles sans avoir une pensée pour Bénédicte Mirailles (ancienne directrice de l'école) qui nous a quittés en cette fin d'année 2022. Merci Bénédicte pour ce que tu as fait au sein de notre école et nous apportons tout notre soutien à tes proches dans ce moment difficile.

Animation du Village

Concours de dessin

Les conditions sanitaires en décembre 2021 ne nous ont pas permis d'organiser la fête de Noël. Néanmoins, les enfants ont participé à un concours de dessin « dessine ton plus beau sapin de Noël ». Le conseil municipal a décidé de récompenser les enfants qui ont participé en leur offrant à chacun un jeu de logique.



Dessin Arthur



Dessin Hortense



Dessin Manon



Dessin Sarah



Animation tennis



Nous avons réalisé une initiation au tennis pour les enfants et les adultes le dimanche 03 avril 2022 en présence de Paul Haldebel (président du club de tennis de Caraman). Nous réitérerons cette animation le samedi 15 avril 2023.

L'abonnement annuel (soit du 1er janvier au 31 décembre) pour l'accès au terrain de tennis est de 30 euros par famille pour les résidents du Cabanial et de 50 euros pour les extérieurs à la commune. Vous pouvez venir vous inscrire auprès du secrétariat de la mairie. Pour vous remettre la clef, nous vous demanderons un chèque de caution de 60 euros. Le terrain est équipé d'un éclairage public pour une utilisation nocturne.

Noël au Cabanial

La commune du Cabanial a convié tous les enfants de notre commune et de l'école au spectacle « *Les contes de Noël* » présentés par la compagnie *Les Lézards de la Scène*.

Puis nous avons eu la visite du Père Noël que nous remercions vivement et un goûter a été offert aux petits et grands. Nous donnons rendez-vous à notre Père Noël l'année prochaine.



Les enfants ont également pu participer au concours « Mon plus beau Père Noël » (les résultats seront connus en ce début d'année) et ils ont pu déposer leur lettre au Père Noël.



Fabienne SOULIÉ

Quelques dates à retenir



- **Samedi 11 mars** : Carnaboum de l'école des 5 Clochers à 14h30 à la salle des fêtes de Nogaret organisé par l'association Môm and Co, embrasement de M. Carnaval à 16h, ateliers créatifs gratuits, distribution des sacs faits avec les dessins des enfants

- **Dimanche 2 avril** : Loto de l'école des 5 Clochers à 15h à la salle des fêtes de St Julia organisé par l'association Môm and Co



- **Samedi 15 avril** : Initiation gratuite au tennis pour les enfants de notre commune, de l'école et les adultes sur les terrains de tennis de notre commune animée par le tennis Club de Caraman

- **Vendredi 23 juin** : Fête de fin d'année et tombola de l'école des 5 Clochers à la salle des fêtes de Roumens organisée par l'association Môm and Co



- **Vendredi 15 - Samedi 16 et Dimanche 17 septembre** : Fête locale

- **Vendredi 01 décembre** : Distribution à l'école de St Julia ou lors du Marché de Noël au Cabanial des sapins de Noël (sapins produits par l'entreprise Bessière aux Brunels) et des couronnes (faites par Arum'anis à Revel) de l'école des 5 Clochers organisée par l'association Môm and Co. La vente se fait par réservation via le bon de commande.



- **Dimanche 3 décembre** : Marché de Noël et bourse aux jouets en présence du Père Noël de l'école des 5 Clochers à la salle des fêtes du Cabanial organisée par l'association Môm and Co

- **Samedi 9 décembre** : spectacle de Noël pour les enfants de notre commune et de l'école, gouter et animations diverses

Passé, Présent... Futur.

Hommage à nos centenaires !

Peu de villages peuvent être honorés de la présence de centenaires. Le Cabanial en compte pas moins de deux...Elie Valette et Simone Meslin, son aînée âgée de 101 ans ! La municipalité, qui accorde une place importante à la dimension mémorielle des choses, a donc tenu à célébrer symboliquement cet événement lors de l'anniversaire d'Elie, en offrant un apéritif-hommage au nom de tous les Cabanialais le dimanche 6 octobre.

Elie est arrivé entouré de toute sa famille, enfants, petits-enfants et arrière-petits enfants. Visiblement heureux d'être là, alerte et vif, il a d'abord écouté attentivement le discours de M. le Maire, qui a également eu un mot pour Simone ne pouvant être présente. Lorsqu'un « bon anniversaire Elie » a résonné dans la salle des fêtes, sous les applaudissements des convives, Elie a reçu chocolats et livres. En guise de remerciements, il a souhaité à tous de battre son record de longévité, s'illustrant au passage par une belle répartie !

Cette célébration, immortalisée par la presse, portait également une signification toute symbolique car toutes les générations étaient présentes ce jour-là, pour honorer le gardien d'une mémoire dont nous sommes tous issus : Un beau moment de partage qui rappelle que si Le Cabanial travaille pour son avenir, il n'en oublie pas pour autant ses racines.



Cérémonie de l'Armistice de la Première Guerre mondiale.

La traditionnelle cérémonie de l'Armistice de la Grande Guerre s'est tenue le dimanche 13 novembre sur le parvis de la salle des fêtes. Les Cabanialais se sont déplacés pour rendre hommage à ceux qui passèrent leurs 20 ans dans les tranchées, ceux qui ne revinrent pas et dont le nom est à jamais gravé dans la pierre. M. le maire a également tenu à rappeler l'importance de l'engagement de nos armées en opérations extérieures. Pour tous ces soldats disparus, d'hier et d'aujourd'hui, le drapeau national s'est abaissé pendant que résonnait la sonnerie aux morts.

La municipalité tient remercier la présence des membres de la FNACA, et leur président Monsieur Garonzi toujours disponibles malgré leur calendrier chargé. Ces derniers ont par ailleurs été conviés le 10 novembre à une exposition autour de la Première Guerre mondiale qui s'est tenue à la cité scolaire Vincent Auriol de Revel et pour laquelle des Cabanialais se sont investis. A l'image de François Denille, ils ont enrichi cette exposition de nombreuses pièces provenant de leurs fonds personnels, permettant au passage aux collégiens qui l'ont visitée de prendre conscience de la portée de ce conflit.

La cérémonie d'Armistice s'est clôt par la lecture d'un texte compilant différents travaux d'élèves de 3^e : lettre fiction émouvante et réaliste d'un soldat écrivant à sa famille. Un beau symbole d'affirmation d'un lien transgénérationnel autour d'une mémoire commune, comprise...

« Chère Odile,

Le besoin me pousse à t'écrire, celui de témoigner mais pas seulement. Il faut que tu saches réellement ce qui se passe ici dans les tranchées... Et non ce qui se dit dans les journaux !

Rappelle-toi de ces hommes qui, souriants quittaient leur famille. C'était à l'été 1914. L'Alsace et la Lorraine semblaient alors bien proches dans nos esprits belliqueux...

Nous sommes maintenant en Avril 1917, les sourires ont disparu et jamais guerre n'a semblé si longue.

Je la vois cette guerre qui s'enlise et s'éternise, qui endure nos cœurs et nos âmes chaque jour un peu plus. Je m'habitue aux scènes d'horreur et à la violence inouïe. Nous nous battons comme des bêtes et souvent je ne me reconnais plus. Tel un animal, je tue, sauf que lui a de bonnes raisons de chasser. Moi je tue pour tuer...

Le front, c'est l'Enfer sur Terre. Notre quotidien s'écrit en lettres de feu, de sang. C'est l'acier qui éclate au hasard et mutile. C'est la peur qui tient éveillé. Au milieu du fracas des obus, certains d'entre nous restent tétanisés, d'autres voient leur corps s'échapper, qui tremble constamment. En première ligne, nous dormons peu et mal. Cruel supplice que le manque de sommeil qui rend fou...

Actuellement en retrait du front, je trouve un semblant de repos, mais mes nuits demeurent hantées par les cauchemars et souvent je me réveille en sueur, revoyant l'indicible.

Bientôt, je repartirai en première ligne. Mais je ne veux pas y retourner ! Je tremble à l'évocation de ces lieux hantés au nom parfois si doux : Chemin des Dames, Plateau de Craonne... Pardonne-moi cette faiblesse ! C'est l'expression des restes d'une humanité qui s'échappe... Mais je ne suis pas le seul à ne plus vouloir y aller ! Certains se mutilent pour pouvoir quitter cet enfer. Hélas, les médecins ne sont pas dupes. Ils en réfèrent à l'Etat major qui traduit ces hommes en conseil de guerre. On dit qu'ils ont été fusillés... pour l'exemple !

Quelle absurdité que la guerre... Aucun camp ne semble prendre le dessus, pourtant Nivelles multiplie les offensives, toujours plus meurtrières, pour quel bénéfice ? Un gain d'une centaine de mètres sur l'ennemi... Les copains tombent par milliers. Impossible de ramener leurs corps qui sèchent sur les « cordes à linge ». Et ce sont les corbeaux qui se chargent de « nettoyer » ces pauvres épouvantails... A quand mon tour ?

Et puis, il y a cette odeur de mort, permanente, de pourriture qui fait vomir, rapporté du no man's land par le vent à laquelle se mêle celle des gaz, annonciatrice d'un assaut imminent. Celle-ci brûle les poumons... Maudite soit la guerre !

Que ne ferais-je pas pour quitter cet enfer ?

Seul l'espoir me fait tenir et tu es cette lumière, toi, et l'enfant que tu portes... J'ai même fabriqué pour lui un petit jeu de l'oie avec des douilles d'obus. Si tu savais le bien que m'a procurée cette activité. J'ai mis plusieurs semaines à le réaliser, mais j'en suis très fier ! Les copains m'ont félicité. Ils ont vu une photo de toi et m'ont dit que j'avais de la chance d'avoir une si belle épouse et moi, comme un gosse j'ai pleuré.

Maudite soit la guerre,

Maudite soit la guerre ! »

Guillaume Pujol

LES ASSOCIATIONS

Le comité des fêtes



Enfin une année bien remplie !!! Pour cette année 2022, marquée par la fin des restrictions dues au COVID, le comité des fêtes a pu proposer une année pleine en manifestations.

Outre la fête locale au mois de septembre, qui fut un succès le samedi avec à la clé un joli feu d'artifice.

La soirée moules/frites avec la retransmission d'un match du tournoi des VI Nations ainsi que la soirée

châtaignes et vin nouveau qui furent toutes deux très festives et conviviales.

Sans oublier, la randonnée fin juin ainsi qu'Halloween qui sont deux moments charnières de l'année.

L'assemblée générale du comité des fêtes aura lieu très prochainement. Toute personne désirant y participer peut se joindre à nous. Sachez que les portes de notre association restent grandes ouvertes quiconque voulant y adhérer. L'ensemble du comité des fêtes vous souhaite une très belle et heureuse année 2023....La santé pour tous !

Julien BARZI

Mieux vivre chez soi



La commune du Cabanial adhère à l'association Mieux Vivre Chez Soi, dont le siège social est implanté à Vendine, depuis sa création en 1994.

Fidèles au poste, les bénévoles de cette association essaient de faciliter la vie lorsque l'âge complique le quotidien. Ils accompagnent les familles dans les démarches et dans la gestion administrative pour le montage de dossiers divers, la mise en relation avec des aides à domicile lorsqu'elles travaillent en emploi direct et les déclarations liées à ces emplois. Leur rôle est aussi d'orienter les personnes vers les divers organismes.

Rester jeune le plus longtemps possible avec des ateliers gym, mémoire et informatique proposés pour maintenir l'autonomie et s'adapter aux nouvelles technologies.

L'association est à la recherche d'aides ménagères pour compléter ses effectifs

Le jeudi, la halle de Vendine accueille aussi le groupe des aînés pour des jeux : belote, lotos et autres jeux de société.

Le bureau est ouvert les lundis, mardis et jeudis après-midi au 05 62 18 94 77 et un bénévole peut être joint tous les jours, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, au 06 64 22 09 74.

Isabelle Narcisse, secrétaire de mairie et secrétaire adjointe bénévole de l'association, vous accueille volontiers et vous renseigne.

Je remercie Madame LORTAL bénévole de cette association pour les informations.

Isabelle BRUNO

L'ACCA, La chasse : *Partageons la nature...*



L'assemblée générale de l'association communale de chasse agréée (ACCA) du Cabanial a eu lieu le 17 juin 2022.

Cette association est composée de 25 membres. Le nombre de chasseurs reste à ce jour stable. Les membres de l'ACCA remercient tous les propriétaires de la commune du droit de passage sur leur terrain. Chevreuils, lièvres, perdrix sont toujours présents sur notre territoire.



Cette année, l'ouverture générale de la chasse, temps fort de la vie rurale a eu lieu le 11 septembre 2022 et elle s'achèvera le 15 janvier 2023 pour le tir du faisan, le tir de la bécasse reste ouvert jusqu'au 20/02/2023. Sur le territoire de la commune, la chasse s'exerce 4 mois dans l'année. Durant cette période automnale et hivernale, la chasse est autorisée uniquement les jeudis et dimanche et jours fériés.

Des battues au gros gibier pourront être organiser selon notre plan de chasse jusqu'à fin mars 2023.

Les événements qui ont eu lieu à la chasse cette année, accidents ou incidents sont fortement préjudiciables à l'image de la chasse et des chasseurs. Vu le nombre de chasseurs en France les accidents sont faibles. Chaque accident ou incident est toujours de trop, le meilleur est celui qui n'arrive pas. Pour les chasseurs la chasse est un loisir désintéressé, et c'est aussi une passion qu'il faut partager avec les promeneurs.

Organisation d'une battue : Le responsable du jour, sous l'autorité du président de la société de chasse, remplit le carnet de battue, chaque chasseur signe en face de son nom avant le départ à la chasse. Le responsable de la battue vérifie que chaque chasseur est porteur d'effets fluos. Il donne les consignes à respecter. Exemple : ne jamais tirer sans avoir parfaitement identifié le gibier autorisé. Il met en place les postes, en place des panneaux annonçant le secteur de chasse et envoie les traqueurs.

Eric SAZY et Nicolas BRUNO

La Maison départementale de proximité à Caraman

Elle est située Place du Ravelin 31460 Caraman

C'est un véritable lieu d'information et d'accompagnement où vous trouverez :

- Un relais des services départementaux : information et orientation sur les actions du département (transport, aide aux démarches départementales en ligne, conseils aux associations, rendez-vous avec acteurs jeunesse...)
- Une aide personnalisée pour découvrir ou vous familiariser avec les outils numériques (ordinateurs, tablettes, smartphones...)
- Une aide pour vos démarches administratives de la vie quotidienne (aide informatique, aide à la rédaction de CV, lettres de motivation, lettres de résiliation, courriers, accompagnement pour remplir vos formulaires et services en ligne, relais sur des thématiques comme la retraite, le logement, l'emploi, la famille, la santé...).



Elle est ouverte du mardi au jeudi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Fabienne SOULIÉ

La boîte à livres

C'est quoi une boîte à livres ?

Il s'agit d'une mini bibliothèque ouverte aux quatre vents où sont disposés divers livres pour adultes et pour enfants, à l'exception bien sûr, des livres dits « pour adultes ».

Le principe de la boîte à livres est le don, le partage et la gratuité. Chacun peut en toute liberté y déposer un livre, en prendre un, le restituer ou pas. Seule obligation morale : ne pas le revendre.

La lecture comme l'écrivait François Mauriac est le seul moyen de s'enrichir sans voler personne.

Alors n'hésitez pas à vous enrichir.



Maurice BARDIER

Les entreprises et les commerces



Authentique Mode REMI.B Vente textiles Zone d'activité La Bartelle

Commander sur le site www.authentiquemode.com ou par tél au 07.86.16.25.44



AU PALAIS DES BONBONS lieu-dit « l'Abat-jour »

Tél : 06.10.88.66.39 www.aupalaisdubonbon.fr



BAGGI PEINTURE Peinture intérieure et extérieure, pose revêtement sols et murs

lieu-dit « La Plaine Basse »

Tél : 07.68.97.45.04 alexis.baggi@outlook.fr



LE COCHON RÉGALEUR Charcuterie Artisanale Zone d'activité La Bartelle

Tél : 05.61.20.19.96



ETS BARZI Ravalement de façades, enduits

lieu-dit « Villa Marc »

Tél : 09.77.33.20.08 / 06.80.01.23.99 barzi.marc@wanadoo.fr



LE CHANTIER DU PIN entreprise générale de second œuvre

Laurent TAILLANDIER

lieu-dit « Le Cuing »

Tél : 06.11.72.36.38 chantierdupin@orange.fr



Fabienne THOMAS

Tél : 06.88.86.94.40

Je vous propose de traiter vos tâches administratives à distance ou sur site avec efficacité et flexibilité en toute discrétion et confidentialité quel que soit votre métier.

Je peux prendre en charge toutes les prestations qui peuvent vous libérer du temps.



CAP FORMATION Préparation Concours (AVS / AMP / ME / ES/ EJE / AP /AS)

Sandrine FRAPPART lieu-dit « Le Cuing »

Tél : 06.23.40.65.47 <http://capformation.blogspot.fr>



TAPISSIER D'AMEUBLEMENT Laetitia CELANT

3, chemin du Moulis

Tél : 06.32.61.66.53 voltaire.ramponneau@gmail.com



J-M BEDEL animation

rue de la Mairie

Tél : 05.61.83.89.89 / 06.18.02.82.22 bedel.jean_michel@yahoo.fr



PSYCHOLOGUE Alexandrine MAIA

23 rue du Pech

Tél : 05.61.80.74.41 / 06.50.06.63.85 almeidamaia.alexandrine@neuf.fr



C2 MECANIQUE - GARAGE DE MECANIQUE AUTOMOBILE

La Gare

Sur rendez-vous uniquement au 06 32 79 06 72.



LES FEES DE BEBE- Création textile d'articles de puériculture, retouches simples et articles évènementiels (boîtes à dragées personnalisées, marques places ...)

lesfeesbebe@outloo.fr / www.lesfeesbebe.fr



ASSISTANTE MATERNELLE AGREE Isabelle MARSANNE

Lieu-dit « La Bartelle »

Tél : 06.18.07.78.91 isabellemarsanne3@gmail.com



E.H.P.A.D LA VENDINELLE

Lieu-dit « La Bartelle »

Tél : 05.61.24.83.00

Merci de vous faire connaître auprès de la mairie si vous voulez apparaître dans notre prochaine édition

Liste non exhaustive

NUMEROS UTILES

SANTE : Après 20h, si votre cas est bénin **CONTACTEZ LE 3966**, si votre cas est plus grave, **CONTACTEZ LE 15**

GENDARMERIE DE CARAMAN:

Avenue de Villefranche - 31460 Caraman
Tél: 05 62 18 70 10 ou 17 en cas d'urgence

CASERNE DES POMPIERS DE CARAMAN:

Chemin de Bourguèzes - ZA du Colombier - 31460 Caraman
Tél: 05 61 34 79 00 ou 18 en cas d'urgence

ENEDIS

Pour une coupure d'électricité:
Tél: 09 72.67.50.31 (disponibles 24h/24)

RESEAU31 / SYNDICAT MIXTE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT DE HAUTE-GARONNE

3, rue André Villet - ZI Montaudran - 31400 Toulouse
Tél: 05 61 17 30 30
Horaires public : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h

Centre d'exploitation de la Montagne noire - MAUREVILLE - Tél : 05.62.18.62.62 maureville@reseau31.fr



DEFIBRILLATEUR sous le porche rue de la Mairie

RELAIS ASSISTANTS MATERNELS (RAM):

Rue des sports - 31460 Caraman
Tél: 05 82 95 81 61 / 06 85 29 25 95
Mail: ram.tdlnord@terres-du-lauragais.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRES DU LAURAGAIS

73, avenue de la Fontasse
31290 Villefranche de Lauragais
Tél : 05 31 50 45 50
Mail: accueil@terres-de-lauragais.fr

ASSISTANT SOCIAL

Sur rendez-vous (antenne de Caraman) auprès du secrétariat
de la Maison des Solidarités de Villefranche de Lauragais
Tél standard : 05.62.71.49.60

DECHETERIES DU TERRITOIRE

Revel : du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 17h50 Tél : 05 62 71 32 91

Caraman : du mardi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 18h Tél : 05 61 81 43 79

Puylaurens : mardi, jeudi, samedi, de 9h à 12h et de 14h à 18h Tél : 05 63 59 12 29

RENOUVELLEMENT CARTE D'IDENTITE OU PASSEPORT

Mairie de REVEL



20, rue Jean Moulin

31250 REVEL

Sur rendez-vous au 05.62.18.71.40

INFOS



FAITES-vous connaître !

Vous arrivez dans la commune, vous venez d'avoir un enfant, Présentez-vous. Cela n'est pas une indiscretion mais nous évite des erreurs de communication.

De préférence, venez avec votre livret de famille.



BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

Recensement des jeunes citoyens

Si vous êtes né Français, vous devez faire votre **recensement citoyen** à compter de votre 16^e anniversaire et jusqu'à la fin du 3^e mois qui suit. Veuillez-vous adresser au secrétariat de la mairie.



DEMARCHES D'URBANISME EN LIGNE (possible à partir du 1^{er} janvier 2022)

Conformément à la réglementation, nous sommes prêts à recevoir vos demandes de permis de construire, déclarations préalables et certificats d'urbanisme en ligne, gratuitement, de manière plus simple et plus rapide.

Rendez-vous sur : <https://gnau31.operis.fr/terresdulauragais/gnau>

Animaux domestiques : arrêté municipal pour la divagation des animaux n° 2021-04

Il est défendu de laisser les chiens divaguer sur la voie publique seuls, laisse obligatoire ; le non-respect sera sanctionné par une amende prévue pour les contraventions de 1^{ère} classe, 38 € maximum



Lutte contre les bruits de voisinage : arrêté municipal n° 2021-03

Rappel des horaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30

les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Entretien des trottoirs et des caniveaux

Chacun à l'**obligation** d'entretenir son trottoir et son caniveau. Il est rappelé que, au titre du droit des habitations, chacun est responsable de l'entretien du trottoir et du caniveau devant son logement.

Il incombe donc à chacun de s'assurer de leur propreté en les nettoyant et en les désherbant régulièrement (mauvaises herbes, détritus, crottes de chiens...)



SECRETARIAT DE MAIRIE

Ouvert au public les mardis de 14h à 18h30 et jeudis de 17h à 19h

Tel : 05.61.83.12.59

mairieducabaniaal@orange.fr

Site internet : mairie-le-cabaniaal.fr

